



CLASSIQUES
GARNIER

« Procès verbaux de l'Assemblée générale du 18 novembre 2021 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 122e année, n° 3, 3 – 2022, p. 733-743

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13788-7.p.0221](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13788-7.p.0221)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PROCÈS-VERBAUX

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2021

L'assemblée générale de la Société d'Histoire littéraire de la France s'est réunie dans la Salle des Actes de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, le 18 novembre 2021, à partir de 9h.

Étaient présentes et présents : Mmes Geneviève Artigas-Menant, Gro Bjørnerud Mo, Mireille Huchon, Marina Mureșanu Ionescu, Anne Régent-Susini, Marta Teixeira Anacleto, Alicia Yllera, MM. Benjamin Bokobza, Jean-Marc Chatelain, Jacques Cormier, Julien Dimerman, Alain Génétiot, Paul Geyer, Philippe Hourcade, Michel Lichtlé, Christophe Martin, Sylvain Menant, Romain Menini, Olivier Millet, Bengt Novén, Denis Pernot, Jean-Claude Polet, Dominique Quéro, Pierre-Louis Rey, Thomas Swoboda, Hubert Tubiana.

Excusées et excusés : Mmes Carine Barbaferi, Noëlle Benhamou, Madeleine Bertaud, Delphine Denis, Claire Evesque-Bompaire, Marie Galvez de Séverac, Mireille Gérard, Aya Iwashita-Kajiro, Christine Planté, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Anne Réach-Ngô ; MM. Gauthier Ambrus, Emmanuel Bury, Antoine Compagnon, Patrick Dandrey, Louis Forestier, Damien Fortin, Luc Fraisse, Giorgetto Giorgi, Claude La Charité, Hans Peter Lund, Rainier Rocchi, Henri Scepi, Winfried Wehle.

1. – Allocution du Président

À 9h10, M. Sylvain Menant, Président de la SHLF, ouvre la séance ; il se réjouit d'accueillir les nombreux sociétaires qui se sont rendus disponibles pour participer à cette assemblée générale. Il prononce ensuite l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,
Chères consœurs, chers confrères,

Nous sommes heureux de nous retrouver en chair et en os, après avoir dû, l'an dernier, nous contenter d'une réunion à distance. La poursuite de la pandémie nous prive cependant encore d'une partie de nos membres éloignés et la coïncidence malheureuse de notre assemblée avec un grand colloque sur La Fontaine explique également de nombreuses absences ; je rappelle que la date du colloque de la SHLF, qui a entraîné celle de cette assemblée pour profiter de la venue de nos correspondants étrangers, et la date du colloque La Fontaine ont été fixées en fonction du calendrier de l'Institut de France qui patronne l'un et l'autre colloques et leur a offert l'hospitalité. Comme je l'ai fait mardi en présence du Chancelier, j'exprime toute notre reconnaissance aux

Académies pour leur protection et leur concours, et spécialement à notre confrère Pierre Brunel, de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui a été notre actif ambassadeur pour obtenir l'accueil de la Fondation Del Duca pour le colloque sur l'esprit français. Ce colloque, hier et avant-hier, a été une grande réussite intellectuelle, de l'avis général ; les concepteurs, Pierre Brunel et Patrick Dandrey, peuvent être félicités. Les actes en paraîtront dans la *RHLF* au printemps prochain.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un événement d'importance pour notre société et notre revue : Alain Génétiot, qui dirigeait la revue depuis sept ans, a demandé bien légitimement à être déchargé de cette lourde et absorbante mission. C'est peu dire que la société lui doit beaucoup ; avant d'accepter la direction de la *RHLF* à la succession de Pierre-Louis Rey en 2014, il avait assumé les fonctions de directeur-adjoint chargé des comptes rendus pendant neuf ans, tout en siégeant au Comité de direction de la revue. Il apportait à notre société une riche expérience éditoriale, acquise notamment à la direction de la revue *xvii^e siècle* et de la *Revue des Amis de Tristan L'Hermitte*. Il ne faut pas cacher que la direction de la *RHLF* est une tâche passionnante, mais très lourde, et parfois accablante, lorsqu'il faut l'assumer sans retard et sans négligence au milieu des obligations multiples d'un professeur d'université en pleine activité et des entreprises d'un chercheur fécond, savant et brillant. Conservant en toutes circonstances un calme impressionnant, toujours respectueux des personnes et attentif aux intérêts de chacun, il a fourni un travail immense au bénéfice de notre société et de la communauté scientifique. Chacune des 1100 pages qu'a offertes la *RHLF* au public au cours de chacune de ces sept années a représenté pour le directeur de multiples heures de travail, depuis la lecture et le tri des manuscrits proposés jusqu'aux demandes de corrections, reprises et compléments aux auteurs retenus, jusqu'aux mises au point de détail, en passant par les échanges avec les experts et les membres du Comité de direction de la revue et la préparation harmonieuse du manuscrit de chaque numéro. Alain Génétiot a suscité l'admiration de ceux qui le voyaient agir, particulièrement par la délicatesse et la clarté de ses lettres aux auteurs écartés ou priés de transformer leur travail. Nous avons admiré aussi l'étendue de ses compétences et de sa culture ; ce spécialiste de la poésie mondaine du xvii^e siècle a révélé son aisance sur de multiples sujets et sa familiarité avec de nombreux auteurs des dernières décennies comme de la francophonie. Il a géré impeccablement un calendrier exigeant, sans qu'un seul numéro paraisse avec retard pendant ces sept années, mais il a aussi proposé et initié des orientations nouvelles à la revue, en proposant au Comité de direction des groupements d'articles ou la publication d'ensembles qui renouvelaient les problématiques et nos approches de la littérature française, tout en préservant l'équilibre entre les époques et les genres. J'ajouterai qu'il a parfaitement géré le passage d'une éditeur chez l'autre survenu pendant sa direction, et les relations parfois délicates avec les équipes techniques ; ses qualités diplomatiques l'ont beaucoup servi dans ses relations constantes avec les services de l'éditeur, par ailleurs de bonne volonté, dont les exigences pointilleuses vont croissantes. La direction d'Alain Génétiot a été une réussite magistrale, dont nous lui sommes profondément reconnaissants, et qui mérite d'être applaudie.

Le successeur que le Conseil d'administration lui a donné, Emmanuel Bury, est connu de beaucoup d'entre nous. Je l'ai rencontré moi-même pour la première fois lorsque j'étais professeur à Nanterre, et qu'il y projetait une thèse sous la direction de mon collègue et ami Roger Zuber, par ailleurs membre éminent de la SHLF. Il a depuis lors acquis une riche expérience qui le prépare à la fonction qu'il occupe désormais à la direction de la *RHLF*. Il a été directeur de la revue *xvii^e siècle* comme l'a été Alain Génétiot, et il a succédé à Antoine Compagnon au secrétariat général de l'Association Internationale des Études françaises. Cette société savante a en commun avec la SHLF d'embrasser dans ses programmes de congrès et dans ses publications l'ensemble de la culture française, jusqu'à ses productions les plus récentes. Cette ouverture qualifie

Emmanuel Bury pour brasser tous les siècles comme l'a fait avec brio son prédécesseur. Comme Alain Génétiot, comme Pierre-Louis Rey avant lui, Emmanuel Bury n'a jamais refusé les charges multiples d'un professeur dans une grande université ni quitté ses recherches personnelles en se mettant au service de celles des autres. Je le remercie, comme ses prédécesseurs, d'avoir accepté de concilier tous les devoirs. Or, il est rarement difficile de faire son devoir ; mais il est souvent difficile de concilier tous ses devoirs. Arrêté par la maladie depuis quelques jours, Emmanuel Bury n'a pas pu assister au colloque de la société ; il espérait nous rejoindre ce matin, mais les médecins le lui ont interdit. Il m'a chargé de vous dire ses regrets.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, j'ai dû fournir un dossier très complet au ministère de l'Intérieur sur notre fonctionnement et nos activités, afin de continuer à bénéficier du statut de société reconnue d'utilité publique. Après divers échanges, nous avons obtenu un satisfecit complet. Ce statut nous distingue de la plupart des autres sociétés savantes ; il nous permet de recevoir des cotisations, des dons et des legs dans des conditions fiscales très avantageuses ; je dois dire que jusqu'ici nous en avons rarement profité. Je rappelle que notre société ne reçoit aucune subvention publique, une subvention du CNL allant à notre éditeur. Comme vous le dira en détail notre dévoué trésorier, M. Tubiana, nos finances sont cependant plutôt prospères par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques années. Y contribuent largement les droits plus généreux que nous recevons des Classiques Garnier pour la publication de la revue, sa diffusion en ligne, les abonnements à la Bibliographie numérisée. Comme le souligne le dernier rapport que m'a adressé le directeur général des Classiques Garnier, notre confrère Claude Blum, la diffusion de la revue se maintient, ce qui est méritoire dans le contexte, mais les droits sur la diffusion en ligne augmentent sensiblement. En accord avec la BnF, notre partenaire pour la bibliographie, nous avons renégocié un avenant au contrat tripartite qui associe la BnF, la SHLF et Garnier numérique pour la production de la Bibliographie en ligne ; dans cinq ans, toutes les notices bibliographiques qui ont été imprimées dans la *RHLF* depuis 1949 auront été intégrées dans la BLF, ce qui mettra à la disposition des chercheurs une bibliographie cumulative considérable sur tous les sujets. Le rédacteur de la bibliographie, M. Dimerman, conservateur à la BnF, vous en dira davantage dans un instant. Chacun lui est reconnaissant du travail prodigieux qu'il abat chaque jour ouvrable de l'année pour fournir une information à jour et préparer le volume bibliographique, traditionnel supplément de la revue, un volume de 680 pages cette année, qui demeure un outil précieux pour beaucoup d'entre nous. Il manifeste aussi matériellement le travail incessant qui est conduit à la BnF au service des chercheurs du monde entier. Cette année encore, le volume a paru ponctuellement à l'automne. Il faut en féliciter et en remercier M. Dimerman. Il siègera désormais dans notre conseil d'administration, si vous voulez bien l'y élire, où siège déjà Mme Marie Galvez de Séverac, qui l'a précédé dans ses fonctions. La représentation dans notre Société du monde des bibliothèques, si intimement proche de celui des universitaires, sera rendue encore plus visible tout à l'heure, quand le Conseil aura nommé vice-président M. Jean-Marc Chatelain, directeur des livres rares à la BnF, éminent chercheur et membre fidèle de la SHLF où il siège déjà au Conseil. Je proposerai aussi au Conseil de nommer vice-président M. Génétiot, qui a acquis une grande autorité dans notre société.

Cette société ne fonctionne que grâce au dévouement, à la science et au talent de ceux qui l'animent ou siègent dans ses comités. Le Comité de direction de la revue, sans cesse nourri par des échanges avec le directeur de la revue, lit tous les articles proposés, désigne les experts, délibère sur la décision à prendre. Après de nombreuses années de précieux services, M. Jeanyves Guérin, conseiller très écouté sur les auteurs du xx^e siècle, s'en est retiré ; je tiens à le remercier de sa longue fidélité et de la compétence exceptionnelle qu'il a mise au service de la revue. Il est remplacé par

M. Denis Labouret, à qui je souhaite la bienvenue. Le comité des recensions attribue les comptes rendus et veille à leur suivi ; Dominique Quéro, directeur-adjoint de la revue, a la lourde tâche d'animer ce comité, d'entretenir nos relations avec les maisons d'édition et de fournir chaque numéro et le site de la société des recensions disponibles. Le travail est rendu difficile par la tendance des éditeurs à ne pas envoyer les volumes avant de connaître le recenseur désigné, et aussi par la multiplication des publications, notamment des recueils d'articles ou d'actes de colloques. Que Dominique Quéro et chaque membre du comité des recensions sachent que nous apprécions le travail qu'ils font dans l'ombre et que nous leur en sommes reconnaissants.

Je tiens à remercier particulièrement notre secrétaire général pour les affaires de la société, Mme Delphine Denis, qui m'est d'un conseil et d'un soutien quasi quotidien. Elle a assumé l'organisation du colloque qui a eu lieu hier et avant-hier, après avoir été deux fois repoussé. Ces reports ont exigé chaque fois une réorganisation complète, avec une recherche de salle toujours plus compliquée. Pierre Brunel et Patrick Dandrey ont dû adapter le programme aux disponibilités mouvantes des orateurs. Mais c'est Delphine Denis qui a géré avec une imperturbable bonne humeur les multiples démarches que chacune de ces organisations a entraînées, et finalement assuré nos relations avec les services de l'Institut de France qui nous a accueilli. Également membre du comité de direction de la revue, elle joue un rôle éminent dans notre institution. C'est également le cas d'un jeune confrère qui a beaucoup donné déjà à la SHLF : Romain Menini, excellent seizième, a été pendant de nombreuses années secrétaire de rédaction de la revue et secrétaire du Conseil. Il a demandé à se consacrer à son HDR et nous ne saurions l'en blâmer. Il reste, je l'espère, en réserve de notre république où il est entouré de l'estime générale. Son successeur vient d'être désigné ; il s'agit de M. Benjamin Bokobza, déjà membre de notre Conseil d'Administration. AMN à Sorbonne Université, M. Bokobza achève sa thèse sous la direction de M. Bury. M. Damien Fortin, qui depuis plusieurs années assiste le directeur dans la préparation des manuscrits, demeure à son poste qui s'est avéré indispensable, au fur et à mesure que les attentes techniques de l'éditeur sont devenues plus complexes. Que M. Fortin, comme M. Bokobza, sachent que la Société leur est reconnaissante de leur engagement et de leur travail.

Il subsiste un souci ancien et persistant : nous sommes devenus trop peu nombreux à adhérer à la SHLF, une centaine de membres individuels. Beaucoup de nos éminents collègues, qui sont assurément des lecteurs de la revue, devraient nous rejoindre en s'abonnant. Et nos colloques, de très haute qualité de l'avis général, attirent trop peu d'auditeurs, moins de cinquante. Certes, cette situation s'explique par la multiplication des sociétés et des revues, d'une part, par le foisonnement des colloques, d'autre part. Mais nous comptons, dès cette année, prendre des initiatives pour amener des adhésions, d'une part, et pour améliorer la diffusion de l'information sur nos manifestations, d'autre part. Patrick Dandrey, délégué à la diffusion dans le Bureau, ne peut être présent à cause du colloque La Fontaine qui a lieu en ce moment. Mais j'ai récemment conféré à ce sujet avec lui et nous allons mettre au point une organisation efficace.

La Société a la chance de pouvoir compter sur le double talent de son trésorier, à la fois excellent connaisseur de La Fontaine et président d'une importante société d'expertise comptable, professeur dans ce domaine à l'École de la Magistrature. Il gère avec la plus grande rigueur nos modestes ressources et nous conseille dans notre politique, tout en assumant toute la circulation de déclarations, avis, factures, bulletins de salaire et autres imprimés que nous suscitons. Nous lui disons notre reconnaissance. Il vous rendra compte dans un moment de notre situation financière, qui est désormais satisfaisante et ne cesse de s'améliorer. Cette situation facilitera l'organisation de nos manifestations, et d'abord du colloque prévu en 2022 pour le centenaire de la mort de Marcel Proust, qu'organisent pour la SHLF MM. Rey et Fraisse. Ils vous en parleront tout à l'heure.

Notre rayonnement à l'étranger est évidemment assuré par la diffusion de la revue, dont les lecteurs, pour les deux tiers, vivent hors de France. L'accès en ligne de chaque numéro et des articles séparés a beaucoup accru cette audience, nous ne devons pas nous le cacher malgré l'attachement justifié que nous avons pour la version imprimée. Le succès de la bibliographie, imprimée et en ligne, accroît encore cette audience. Nos correspondants, fidèles et actifs, constituent des relais précieux. Je suis heureux d'en apercevoir quelques-uns ici et d'avoir échangé avec beaucoup d'autres à l'occasion de cette assemblée. M. Olivier Millet entretient avec tous des relations en notre nom. Il vous parlera de son beau projet d'annuaire international, ralenti par la pandémie et des questions de diffusion. Nous entendrons ensuite avec plaisir les informations que les correspondants présents souhaiteront faire.

Mesdames, Messieurs, mes chères consœurs, mes chers confrères, notre vénérable Société maintient le cap depuis 1894. Une des satisfactions de son président est de la voir rejointe et soutenue par des personnalités de toutes les générations, depuis celles qui ont vu la Seconde Guerre mondiale jusqu'à celles qui vont soutenir leur thèse; une autre est de voir travailler côte à côte les plus brillants des conservateurs de nos grandes bibliothèques et les plus brillants des jeunes chercheurs des universités. Dans un monde trop souvent dominé par l'esprit partisan, par les puissances d'argent, par la passion des simplifications brutales, par les modes passagères, par le refus d'entendre l'autre, par le rejet des univers mentaux d'autrefois, par le goût de la dispute, par la suprématie de la communication orientée, par le culte effréné des apparences, par le règne de la spécialisation à outrance, nous entretenons un espace d'échanges sereins, d'examen rationnels, de curiosité sans frontières, d'enquêtes aussi exhaustives que possible. C'est le sens de votre adhésion fidèle à notre société, le sens de la confiance que vous accordez à ses animateurs, le sens de la mission dont vous les chargez, et pour laquelle vous pouvez, je vous l'assure, leur faire confiance.»

M. Menant donne ensuite la parole à M. Génétiot.

2. – RHLF : *rapport de M. Alain Génétiot, secrétaire général, ancien directeur de la Revue, en l'absence de M. Emmanuel Bury, son successeur, excusé.*

«Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Ce n'est pas sans émotion que je vous présente pour la dernière fois mon rapport moral après sept ans accomplis à la direction de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, fonction pour laquelle je vous remercie encore de votre confiance tout au long de ces dernières années.

Comme en 2020, la crise sanitaire et son cortège de contraintes qui ont alourdi encore plus la vie universitaire n'ont heureusement pas ralenti la bonne marche de notre revue dont les Classiques Garnier ont assuré la publication avec leur efficacité et leur ponctualité coutumières et qui, cet automne, a pu tenir de nouveau son comité de rédaction en présentiel après un an et demi en visioconférence.

Au moment de passer le flambeau à mon successeur élu par le conseil d'administration, Emmanuel Bury, professeur à la Sorbonne, j'aimerais une dernière fois adresser tous mes remerciements aux membres du comité de direction qui m'ont accompagné et soutenu au cours de ces sept années, à commencer par Sylvain Menant, président de la Société, Mireille Huchon et Pierre-Louis Rey, ses vice-présidents, Dominique Quérou, directeur adjoint de la revue, Delphine Denis, Michel Delon, Jean-Yves Guérin, Denis Pernot et Henri Scepi. C'est grâce à leur appui et leur expertise que nous avons pu

réaliser ensemble de très beaux numéros. Jeanyves Guérin, que je salue et remercie ici tout particulièrement une dernière fois, puisqu'il a souhaité passer la main au comité de direction, fait place à Denis Labouret, maître de conférences émérite à la Sorbonne, qui lui succède et nous fera profiter de son expertise connue de tous.

Je souhaite également remercier tous nos auteurs qui littéralement font la revue, et tous les collègues qui nous font la confiance de proposer leurs textes au risque de s'exposer à un refus, qui n'est pas un déshonneur mais simplement la conséquence d'un choix à opérer parmi un grand nombre d'excellentes propositions.

Il convient de remercier les membres du comité de lecture et les experts choisis ad hoc pour chaque article relu en double aveugle (ou par plus de deux experts dans le cas d'un avis difficile à établir), experts dont nos règles exigent de préserver l'anonymat, gage d'impartialité, mais qui sont les véritables artisans de la revue en prodiguant aux auteurs des conseils judicieux pour leur permettre, le cas échéant, d'améliorer encore leur article.

Outre les articles et les notes et documents qui mettent au jour des inédits, les comptes rendus, nombreux et détaillés, suivent l'actualité des publications, et donnent lieu à une rubrique fournie, partagée entre les monographies recensées dans la revue papier et les ouvrages collectifs sur notre site. C'est l'occasion de remercier les recenseurs qui prennent le temps de commenter les ouvrages récents et auxquels la revue laisse la liberté mais aussi la responsabilité de leurs analyses sans chercher la polémique stérile mais sans non plus censurer les propos des contributeurs. Sous la direction de Dominique Quéro, directeur adjoint de la revue, le comité des recensions réunit pour attribuer ces comptes rendus des spécialistes reconnus de tous les siècles concernés, Carine Barbaferi, Véronique Ferrer, Christine Planté, Jeanyves Guérin, Sylvain Menant, Denis Pernot, Pierre-Louis Rey, ainsi que, pour les ouvrages de littérature générale et transversaux, François Lecercle.

Pour aider le directeur dans la mise en forme d'un imposant volume trimestriel de 750 000 signes environ, je remercie Damien Fortin, secrétaire de rédaction chargé de la relecture en amont d'un manuscrit qui doit satisfaire aux contraintes éditoriales de plus en plus strictes qui nous sont imposées, à commencer par le droit de citation des œuvres, effet d'une mainmise de plus en plus grande des services juridiques des éditeurs, sans doute en relation avec la numérisation. Enfin, le dernier cité ici, mais non le moindre, Romain Menini, secrétaire de rédaction chargé de la relecture des épreuves avec le directeur et dont la méticuleuse précision m'a tant aidé au cours de toutes ces dernières années pour mettre au point la version définitive du volume imprimé. Qu'il en soit vivement remercié. Comme il vient de demander à passer la main à son tour dans ces fonctions – mais il reste secrétaire de la Société –, c'est Benjamin Bokobza, déjà membre du conseil d'administration, qui prendra sa succession.

Revue papier soumise à des contraintes de pages et de périodicité, la *Revue d'Histoire littéraire de la France* est le sismographe privilégié de la recherche en cours, soumise aussi à ses aléas et notamment, dans cette crise sanitaire sans fin, à la difficulté d'accès des chercheurs aux bibliothèques ou la difficulté, jusqu'à une date récente, de tenir des colloques. Néanmoins, en dépit de l'impossibilité pour la Société d'Histoire littéraire de la France d'organiser son colloque annuel en 2020, colloque sur l'esprit français qui a finalement eu lieu ces deux derniers jours sous la direction de Pierre Brunel et de Patrick Dandrey, la revue a eu suffisamment de matière pour publier sans encombre ses quatre numéros annuels, bien équilibrés entre des recueils issus de colloques ou de journées d'études et complétés de *varia* – tels que, dans le n° 1-2020, « Métamorphoses d'Apollinaire », sous la direction de Franca Bruera, Laurence Campa, et Peter Read et, dans le n° 3, « Persistance de l'éphémère : Évanescence : Évanescence et valeur de la littérature au XVIII^e siècle », dirigé par Jean-Alexandre Perras, – et des livraisons entièrement constituées d'articles de *varia*, telles que sont les numéros 2 et 4. Le premier numéro de 2022 sera consacré aux *Illuminations* de Rimbaud, avec un

dossier d'Adrien Cavallaro, et le dernier, à la publication des actes du colloque de la Société ; nous ne manquerons pas de matière pour constituer des numéros de *varia*. Comme les années précédentes, les livraisons de l'année 2021 auront été marquées par la transversalité, un continuel renouvellement des auteurs et l'ouverture aux jeunes chercheurs qui permettent de suivre les tendances de la recherche internationale. Enfin j'aimerais insister sur l'importance de la pérennité de la version papier augmentée d'un numéro hors-série de Bibliographie annuelle dans sa version imprimée à côté de la bibliographie en ligne et dont vous parlera Julien Dimerman, son responsable.

Un dernier mot sur le bilan chiffré de l'année 2021 arrêté au mois d'octobre par les Classiques Garnier, qui constatent le maintien des abonnements avec une légère érosion, compensée notamment, pour la répartition géographique, par des hausses en Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi que par une hausse des abonnements des particuliers en dépit d'une baisse des abonnements institutionnels, effet de l'achat par les bibliothèques de bouquets numériques au détriment des abonnements papier. Si les ventes au numéro restent comme toujours marginales, le n°4-2018, consacré à Edmond Rostand tire son épingle du jeu en raison de l'actuel programme d'agrégation. Les consultations d'articles quant à elles totalisent environ 450 000 vues sur le site de l'éditeur, témoignant une nouvelle fois de la grande vitalité du format numérique. Pour ce qui est de notre propre site Internet, dont je remercie pour la dernière fois son responsable, Pascal Surget, il totalise désormais 569 comptes rendus mis en ligne quiregistrent 503 768 téléchargements cumulés, ce qui en fait la page la plus consultée. La décision que nous avons prise en 2008 de déplacer vers notre site les comptes rendus d'ouvrages collectifs qui peuvent être ainsi plus longs que ceux publiés dans la revue papier soumise à des contraintes de place (256 pages par trimestre) s'avère donc rétrospectivement la bonne en permettant une recension plus détaillée de chaque article d'un volume d'actes de colloque.

C'est donc avec sérénité et dans l'assurance du parfait fonctionnement de notre revue que je peux désormais passer le flambeau au nouveau directeur Emmanuel Bury.

Mesdames et Messieurs les Sociétaires et chers lecteurs, je vous remercie de votre attention.»

Comme il l'a fait dans son allocution, Sylvain Menant remercie très chaleureusement Alain Génétot pour tout le temps et l'énergie qu'il a consacrés à la revue ces dernières années. Il donne ensuite la parole à M. Dimerman.

3. – Bibliographie de la littérature française : *rapport de M. Julien Dimerman, conservateur à la BnF*

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

L'année écoulée aura surtout été pour notre équipe celle d'un retour à la normale, avec conservation des acquis de l'année précédente : le recensement des ressources électroniques tend désormais à une certaine systématité, ce qui ne semble pas nuire au suivi des autres circuits documentaires – un suivi qui demeure par ailleurs perfectible, j'y reviendrai. Le nombre d'études recensées demeure plus élevé qu'avant la crise sanitaire, le palier des mille notices mensuelles atteint à cette occasion paraissant destiné à se maintenir. Ce qui implique, comme c'était le cas l'année dernière, un décalage entre volume imprimé et base en ligne. Selon toute vraisemblance, ce dispositif est amené à se pérenniser.

Un événement, fort heureusement de bien moindre gravité que la pandémie, est tout de même venu perturber le fonctionnement de la base : dans la nuit du 9 au 10 mars

derniers brûlaient, comme vous l'avez peut-être appris dans les médias, les entrepôts strasbourgeois de l'hébergeur web OVHcloud. Comme je l'ai appris à cette occasion, les données des Classiques Garnier, dont celles de notre base, y étaient conservées. Des copies de sauvegarde avaient bien été prévues, et nous nous en sommes trouvés quittes pour quelques dysfonctionnements, suivis d'un nécessaire changement d'adresse de l'outil de saisie des notices. La réaction des Classiques Garnier ayant été rapide et efficace, on peut dire que notre travail, dans l'ensemble, n'aura pas eu à en pâtir. J'espère que les usagères et usagers de la base peuvent en dire autant. Les quelques retours que j'ai pu avoir sur cette question sont rassurants, mais je tiens à présenter toutes mes excuses à celles et ceux qui auraient eu des problèmes de connexion durant cette période.

Le volume imprimé est paru, comme prévu, le 13 octobre. Il m'a paru intéressant d'y ajouter une table des matières (idée inspirée, pour tout dire, par la consultation d'un volume du Klapp). J'espère que cela en facilitera la consultation. Il m'a semblé que les trois index finaux trouveraient là un complément utile. Dans le même ordre d'idées, je poursuis la tâche de longue haleine consistant à faire passer certains auteurs ou autrices du ^{xx}e au ^{xxi}e siècle, et procède par ailleurs à de nombreuses corrections.

J'ai qualifié plus haut de perfectible le suivi des différents circuits documentaires. Les remarques formulées l'année dernière sur la difficulté à avoir une vue d'ensemble de la production scientifique restent d'actualité. Il s'agit, là encore, d'un travail sur le long terme, que mon équipe et moi-même poursuivons quotidiennement. Je profite de l'occasion pour remercier une fois de plus les correspondants étrangers de la Société, dont les listes me sont toujours d'une très grande utilité. Il m'est encore à l'heure actuelle difficile, je l'avoue, de recenser la totalité des études signalées, et il peut exister un délai important entre signalement et recensement, délai que je m'efforce de réduire. Je remercie également les auteurs ou autrices m'ayant signalé des études qui, parce qu'elles pourraient sembler relever de champs disciplinaires éloignés du nôtre ou, parfois, du seul fait qu'elles échappent au Dépôt légal et aux différents mécanismes de veille par lequel nous nous efforçons de le compléter, manquaient à l'appel. Merci, enfin, aux quelques personnes m'ayant signalé la parution de nouvelles revues. Cela aussi nous est très utile.

Événement important pour notre bibliographie : nous avons eu le plaisir, M. Menant et moi-même, de nous réunir en octobre dernier avec M. Blum, directeur éditorial des Classiques Garnier, pour discuter ensemble du renouvellement de la convention qui, depuis 2014, nous lie dans la production de cet outil. Ce fut aussi l'occasion de revenir sur la question de la rétroconversion (ou saisie informatisée) des notices antérieures aux années 2000. Les Classiques Garnier, après avoir dans un premier temps œuvré à la conversion de notices entrées dans un format informatique antérieur vers le format actuel, vont désormais pouvoir s'atteler à cet autre chantier, si important à mes yeux. Je me réjouis à l'idée que cette extension de la couverture de la base en ligne s'annonce comme à peu près concomitante à la refonte du site de la SHLF : il en va dans les deux cas, me semble-t-il, d'un même désir de continuer à négocier avec le plus d'élégance possible le grand tournant numérique qui nous est, depuis quelques décennies déjà, proposé, pour ne pas user d'un mot plus fort.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires, je vous remercie de votre attention. »

M. Menant adresse ses plus chaleureux remerciements à M. Dimerman, et rappelle que l'accès à la Bibliographie de la Littérature française en ligne est gratuit pour les membres de la Société. Cette base est mise à jour chaque semaine et constitue un outil sans équivalent.

Le président donne ensuite la parole à M. Tubiana, trésorier de la Société.

4. – *Situation financière : rapport de M. Hubert Tubiana, trésorier*

« Mesdames, Messieurs,
Chers Amis, chers Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous présenter cette année le bilan financier de l'Association SHLF de la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, établi en accord avec M. Luc Fraisse, trésorier adjoint, dans un contexte difficile toujours marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises touchées par la crise sanitaire de la COVID19, l'Association a bénéficié d'un report de paiement des cotisations sociales pour la période de janvier 2020 à juin 2021, pour un montant total de 4 321€. Cette dette est à payer en 36 échéances variables jusqu'au 02/11/2024 et sans majorations de retard.

L'exercice clos au 30 juin 2021 a une durée de 12 mois et est caractérisé par les données suivantes :

- Total du bilan : 79 241 euros
- Total du compte de résultat (produits) : 43 902 euros
- Résultat de l'exercice (Excédent) : 27 964 euros

Les comptes de l'Association pour l'exercice clos au 30 juin 2021 font apparaître un excédent de 27 964 euros contre un excédent de 14 772 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice est marqué par le versement des droits 2020/2021 des CLASSIQUES GARNIER d'un montant de 43 869 euros contre 27 416 euros au 30/06/2020, soit une augmentation de 16 453 euros pour sa cinquième année comme éditeur de la *RHLF*, remplaçant ainsi les éditions Puf.

Les produits financiers sont de 16 euros d'intérêts sur Livret A. Il n'y a plus compte titres dans les comptes de l'Association depuis la clôture au 30/06/2020.

Les frais de fonctionnement (hors charges financières et provisions) d'un total de 11617 euros diminuent de 1 246 euros. Ils passent de 12 863 euros à 11 617 euros pour cette année. Cette baisse s'explique l'annulation des colloques et autres manifestations à cause de la crise sanitaire COVID19.

Le report des paiements des cotisations sociales a été comptabilisé en dettes sociales pour 4 321 euros.

La provision pour les travaux de refonte du site internet de l'Association comptabilisée en 2018 pour un montant de 4 000 euros est maintenue.

Le total du bilan est de 79 241 euros. La trésorerie, positive passe de 46 954 euros à 79 239 euros au 30/06/2021.

Les fonds propres de l'Association d'un montant de 70 920 euros sont excédentaires et correspondent à notre fonds en trésorerie de 79 239 euros, diminué de la provision pour charge et des dettes sociales pour un total de 8 319 euros.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau qui m'aide dans ma fonction de trésorier au sein de l'Association. »

M. Menant remercie M. Tubiana et se réjouit de la bonne santé financière de la Société.

5. – *Renouvellement du Conseil d'administration*

23 votes *in situ* et 14 procurations permettent le renouvellement du Conseil d'administration de la SHLF. Sont candidate et candidats : M. Jean Céard, M. Julien Dimerman, M. Alain Génétiot, Mme Mireille Huchon, M. Olivier Millet, M. Denis Pernot, M. Dominique Quérou, M. Pierre-Louis Rey. Tous sont élus ou réélus à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à M. Millet, secrétaire général.

*6. – Correspondants étrangers :
rapport de M. Olivier Millet, secrétaire général*

M. Millet prononce l'allocution suivante :

« Nous ne signalerons que trois points concernant ce secteur important de nos activités, outre la réunion à mon domicile de mardi soir, ce 16 novembre, avec la participation des correspondants présents à Paris et qui ont pu se libérer.

1. Grâce à la collaboration de certains correspondants très actifs, nous avons pu produire un nouveau Bulletin électronique d'échange d'informations, le n° 17, pour l'été 2021. Le n° 18 est en préparation pour cette semaine (novembre 2021). La production de ce genre de moyen d'information sera déterminée à l'avenir par les nouvelles formes de support et de collaboration que permettra le site de la Société. Le prochain Bulletin sera produit pour fin juin 2022, et les contributions de nos correspondants seront donc bienvenues vers le 15 mai.

2. Le projet de créer un Bulletin international électronique des chercheurs en littérature française n'a pas avancé. Sa préparation demande en effet des formes d'échange et de collaboration que la situation sanitaire n'a guère facilitées, et surtout une mise au point du nouveau site internet, actuellement en cours. Les réflexions et les décisions sur ce site permettront de revenir sur cette question en vue de sa mise en œuvre en 2022, nous l'espérons.

3. Notre réseau de correspondants hors de France appelait, dans certains pays, un renouvellement. C'est fait désormais pour la Grande-Bretagne, où nous avons pu recruter M. Michael Moriarty (Cambridge) et de M. Bruno Tribout (Aberdeen), en remplacement de Mme Marion Schmid, que nous remercions très vivement pour sa collaboration. En Chine, nous bénéficions désormais de celle de M. Thomas He Jiguang, nouveau professeur de littérature à Pékin. En Roumanie, nous pouvons compter désormais sur trois correspondantes, du fait que Mme Lidia Cotea (professeur à l'université de Bucarest) rejoint nos collègues Mme Marina Muresanu-Ionescu (université d'Iasi) et Mme Simona Jisa (université de Cluj-Napoca). Nous sommes en train de chercher un correspondant pour l'Irlande.»

M. Millet remercie vivement tous les correspondants de la Société pour leur présence, leur collaboration, les informations qu'ils nous apportent (notamment pour la Bibliographie et le bulletin), leurs suggestions, et pour le rayonnement, auquel ils contribuent de manière décisive, de notre Société et de notre revue.

La parole est ensuite donnée aux correspondantes et aux correspondants présents dans l'assemblée. Bengt Novén, Tomasz Swoboda, Gro Bjørnerud Mo Marina Mureșanu Ionescu, Alicia Yllera, Jean-Claude Polet et Paul Geyer font état, tour à tour, de l'actualité de la recherche en littérature française dans leurs pays respectifs.

M. Menant les remercie pour leur présence et toutes les informations dont ils se font les porte-parole.

7. – Questions diverses

Il annonce ensuite que MM. Pierre-Louis Rey et Luc Fraisse ont été chargés par le Conseil de préparer le Colloque 2022 de la SHLF, qui célébrera le centenaire de la mort de Proust. M. Rey rappelle que Proust est mort le 22 novembre 1922. Le colloque s'attachera à présenter l'écrivain « en son temps ». Souvent considéré comme solitaire, Proust était en réalité très à l'écoute de l'actualité : sa correspondance, par exemple, se lit comme la chronique de la vie de son temps. M. Rey rappelle que, depuis la mort de Bernard de Fallois, Proust connaît en ce moment une actualité passionnante, des

soixante-quinze feuillets récemment parus, et qui sont le noyau de la *Recherche*, à la future publication, dans la « Bibliothèque de la Pléiade », d'un nouveau *Contre Sainte-Beuve*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le Président de la Société,
Sylvain Menant

Le Secrétaire,
Romain Menini